

**Date de la convocation** : 14 mai 2025

**Date d'affichage** : 23 mai 2025

A.R. Transmission Préfecture  
069 200 040 590 00016  
en date du 23/05/25

**Date de publication sur site Internet CAVBS** : 23 mai 2025

**Nombre de membres du Conseil** : 60

**OBJET** : FINANCES - Budget supplémentaire 2025 - Budget Annexe Crématorium

\*\*\*\*\*

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ le VINGT ET UN MAI**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur RONZIERE**.

**PRÉSENTS** : AURION Rémy, BAUDU-LAMARQUE Stylite, BEROUJON MOTTA Angèle, BLANC Muriel, BOIRAUD Patrick, BUTET Catherine, CADI Myriam, CHAUMAT Denis, CHEVALIER Armelle, CHOLLAT Françoise, DECEUR Patrice, de LONGEVIALLE Ghislain, DESMULES Marielle, DUBOST STIVAL Delphine, DUMONTET Jean-Pierre, DUPIT Emmanuel, DUTHEL Gilles, ESPASA Christophe, GIRIN Pascal, GUIDOUM Kamel, JAMBON Bernard, JAMBON Michel, LICI Vassili, LUTZ Sophie, MANDON Olivier, MATRAY Bernard, MOULIN Didier, PARIOT Véronique, PARLIER Frédérique, PRIVAT Sylvie, RABOURDIN Catherine, RAVIER Thomas, REBOULE Anne, REIX Marie-Laure, REYNAUD Pascale, ROMANET-CHANCRIN Michel, RONZIERE Pascal, TACHON Gérard, THIEN Michel, TROUVE Michel.

**ABSENTS EXCUSÉS / REPRÉSENTÉS** : ALLIX Jean-Louis (pouvoir à DUBOST STIVAL Delphine), CARANO Christine (pouvoir à REIX Marie-Laure), CHOPIN Marie-Andrée (pouvoir à TACHON Gérard), FROMENT Benoit (pouvoir à BLANC Muriel), GLANDIER Martine (pouvoir à REYNAUD Pascale), LAFORET Edith (pouvoir à GIRIN Pascal), MONTAGNIER Michèle (pouvoir à DUPIT Emmanuel), PERRIN Jean-Charles (pouvoir à DUMONTET Jean-Pierre), PORTIER Alexandre (pouvoir à RONZIERE Pascal), SEIVE Capucine (pouvoir à CADI Myriam), AKSU GIRISIT Keziban, BERTHOUX Béatrice, GIFFON Georges, JONARD Geneviève, LIEVRE Gaëtan, LIEVRE Patrick, LONGEFAY Fabrice, PARIZOT Stéphane, PHULPIN Patrick, REVERCHON Jean-Pierre.

Sur l'invitation du Président, il est procédé à l'élection d'un secrétaire désigné au sein du Conseil. **Monsieur Bernard JAMBON** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le budget supplémentaire du budget annexe Crématorium proposé a pour objet de reprendre le résultat de 2024 et de procéder aux ajustements suivants :

En fonctionnement, il est proposé :

- d'ouvrir des crédits pour le versement de dons dans le cadre du Fonds dédié (65 683 €)
- d'inscrire des crédits pour faire face à diverses réparations courantes à intervenir sur le bâtiment : +30 000 €.

En investissement, il est proposé :

- d'inscrire des crédits de paiement supplémentaire en 2025 sur l'autorisation de programme 2814001 Crématorium, pour des travaux de rénovation et amélioration de l'équipement : + 842 026,44 €
- d'affecter le solde du résultat 2024 pour annuler l'emprunt prévu au budget primitif 2025, qui passe ainsi de 488 740,00 € à 0 € (- 488 740,00 €).

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **A – Recettes d'exploitation**

<b>CHAPITRE 002 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</b>		
002	Résultat de fonctionnement reporté	937 709,44 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>937 709,44 €</b>

### **B – Dépenses d'exploitation**

<b>CHAPITRE 011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL</b>		
61521	Entretien bâtiment	30 000,00 €
<b>CHAPITRE 67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
6713	Dons, libéralités (Fonds dédié)	65 683,00 €
<b>CHAPITRE 023 – VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		
023	Virement à la section d'investissement	842 026,44 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>937 709,44 €</b>

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **A – Recettes d'investissement**

<b>001 – RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE</b>		
001	Résultat d'investissement reporté	129 043,00 €
<b>021 – VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
021	Virement de la section de fonctionnement	842 026,44 €
<b>CHAPITRE 16 – EMPRUNT</b>		
1641	Emprunt	- - 488 740,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>482 329,44 €</b>

### **B – Dépenses d'investissement**

<b>CHAPITRE - OPERATIONS</b>			
2313	2814001	CR CREMATORIUM	482 329,44 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>482 329,44 €</b>

Vu :

- L'article L5211-1 du code général des collectivités territoriales ;
- L'avis de la commission ;
- L'avis du Bureau ;
- Le rapport ci-dessus.

**Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**Article 1 : d'approuver le budget supplémentaire 2025 du budget annexe Crématorium de la Communauté d'agglomération comme présenté ci-dessus.**

**Pascal RONZIERE**  
**Président**